

RCS : SENS

Code greffe : 8903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00220

Numéro SIREN : 794 740 530

Nom ou dénomination : FOX POINT SERVICE - F.P.S.

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2022 sous le numéro de dépôt 736

13 B 220

Désignation de l'entreprise : SASU FOX POINT SERVICE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12						
Adresse de l'entreprise 0000 21 Rue de l'Europe 89100 MAILLOT		Durée de l'exercice précédent* 12						
Numéro SIRET* 7 9 4 7 4 0 5 3 0 0 0 0 1 7		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le, 30092021						
		N-1 30092020						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I) AA								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC					
		Frais de développement * CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG					
		Fonds commercial (1) AH	AI	183 000	183 000			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO					
		Constructions AP	AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	1 710	362	1 347	1 689	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	337 384	88 875	248 509	151 626	
		Immobilisations en cours AV	AW					
		Avances et acomptes AX	AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT					
		Autres participations CU	CV					
		Créances rattachées à des participations BB	BC					
		Autres titres immobilisés BD	BE					
		Prêts BF	BG					
		Autres immobilisations financières* BH	BI	22 868		22 868	22 848	
	TOTAL (II) BJ			544 963	BK	89 238	455 725	359 164
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM					
		En cours de production de biens BN	BO					
		En cours de production de services BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis BR	BS					
		Marchandises BT	BU	66 299	2 895	63 403	46 083	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW					
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	48 964	7 607	41 357	46 726	
		Autres créances (3) BZ	CA	174 518		174 518	144 032	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE					
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	320 271		320 271	493 893		
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	1 465		1 465	1 927		
	TOTAL (III) CJ	CK	611 518	10 502	601 016	732 662		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW							
	Primes de remboursement des obligations (V) CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO			1 156 482	IA	99 740	1 056 741	1 091 827	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		(3) Part à plus d'un an	CR	8 232
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise <u>SASU FOX POINT SERVICE</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 65 000)			DA	65 000	65 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	6 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)			DG	24 871	
	Report à nouveau			DH		10 161
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	87 245	21 209
	Subventions d'investissement			DJ	35 697	21 307
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	219 314	117 678
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	140 402	150 184
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)			DV	307 118	341 737
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	281 712	305 706
	Dettes fiscales et sociales			DY	107 406	176 140
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	786	381
Compte régulé	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	837 427	974 148	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 056 741	1 091 827	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	726 893	824 148
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SASU FOX POINT SERVICE</u>								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N – 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	597 542	FB		FC	597 542	734 053	
	Production vendue biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	432 647	FH		FI	432 647	588 265	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 030 189	FK		FL	1 030 189	1 322 318	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	77 259	18 014	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	12 783	6 616	
	Autres produits (1) (11)					FQ	468	337	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 120 702	1 347 286
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	564 293	657 532	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(19 013)	11 593	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	267 033	294 695	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 211	9 978	
	Salaires et traitements*					FY	136 867	160 467	
	Charges sociales (10)					FZ	21 996	24 131	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations – dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*					GA	47 031	46 092
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	10 502	1 202
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	3 027	5 008	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 036 950	1 210 702
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	83 751	136 584	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 532	3 502	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	3 532	3 502
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 532)	(3 502)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	80 218	133 082	

Désignation de l'entreprise SASU FOX POINT SERVICE

Néant ☐ *

				Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	15 594	11 706	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		20 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	15 594	31 706	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	651	93 100	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 481		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		14 736	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 132	107 836	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	13 462	(76 129)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	6 436	35 743	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 136 296	1 378 993	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 049 051	1 357 783	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	87 245	21 209	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
		- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	2 480	2 844	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	11 581	2 200	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9			
Dont cotisations facultatives Madelin A7			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Amendes et pénalités				651			
VNC des éléments actifs cédés immobilisation corporelle				1 481			
Cession immobilisation corporelle					1 666		
Subvention d'équipements					13 928		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs				Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU FOX POINT SERVICENéant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	183 000	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	1 710	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	168 873	KW		KX	99 075	
		Matériel de transport*				KY	4 601	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	57 458	LC		LD	45 977	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	232 643	LO		LP	145 053
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T
		Autres participations						8U		8V		8W
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières						IT	22 848	IU		IV	19	
TOTAL IV						LQ	22 848	LR		LS	19	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							0G	438 491	0H		0J	145 073

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV		LW	183 000	IX	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am des constructions			IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	1 710	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM	34 000	MN	233 949	MO	
		Matériel de transport			IV		MP	4 601	MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	103 435	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III				IY		NG	38 601	NH	339 094	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	22 868	2G		
TOTAL IV				I3		NJ		NK	22 868	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	38 601	ØL	544 963	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2037

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>SASU FOX POINT SERVICE</u>											Néant ☐ *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations dotations de l'exercice			Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	20	QA	342	QB		QC	362					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	63 057	QE	32 620	QF	34 000	QG	61 678					
	Matériel de transport		QH	3 114	QI	6	QJ	3 120	QK						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	13 135	QM	14 062	QN		QO	27 197					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	79 327	QV	47 031	QW	37 120	QX	89 238					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	79 327	ØP	47 031	ØQ	37 120	ØR	89 238					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations										SP			SR		

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU FOX POINT SERVICE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6D
		– corporelles	6E	6F	6H
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø5
		– titres de participation	9U	9V	9X
		– autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	1 202	6P	2 895
	Sur comptes clients	6T		6U	7 607
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	
	TOTAL III	7B	1 202	TY	10 502
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 202	UB	10 502
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	10 502	UF
		– financières	UG		UH
		– exceptionnelles	UJ		UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU FOX POINT SERVICENéant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	22 868	UV		UW		22 868			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	8 232					8 232			
	Autres créances clients	UX	40 732		40 732						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constatée) U0)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	29 980		29 980					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	12 568		12 568					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	2 134		2 134					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	129 836		129 836						
	Charges constatées d'avance	VS	1 465		1 465						
	TOTAUX		VT	247 816	VU	216 716	VV		31 100		
RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	158		158						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	140 244		29 710		110 533				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	281 712		281 712						
Personnel et comptes rattachés		8C	18 888		18 888						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 910		10 910						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	17 779		17 779						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	59 828		59 828						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	307 118		307 118						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	786		786						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	837 427	VZ	726 893		110 533				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	9 831							

Désignation de l'entreprise : SASU FOX POINT SERVICE Néant ☐ * Exercice N, clos le 30/09/2021

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA 87 245

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C G I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	651	
	Amendes et pénalités	WJ	651	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	6 436
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8		
		{ - imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	{ - Plus-values nettes à court terme						WN	
		{ - Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C G I)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)										WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV		
			- imposées au taux de 0 %							WH		
			- imposées au taux de 19%							WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)									XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY	
	Majoration d'amortissement*										XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF	
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi a redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC			
				Zone de revitalisation rurale (art 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	{	Dont déduction exceptionnelle (art 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI		XG	71 348	
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL				
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont déduct° exception simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH				
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI				
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD								
		Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	71 348
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables					bénéfice (I moins II)		XI	22 984				
					déficit (II moins I)					XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	22 984	XO			

N° 2058-A
1 / 1

SASU FOX POINT SERVICE
794740530 IS1

30/09/2021

Exercice N

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>SASU FOX POINT SERVICE</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	9 587
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO	
			↓		↓
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SASU FOX POINT SERVICE</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	10 161	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale - Autres réserves	ZB	6 500			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	21 209		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions		ZF				
					Report à nouveau		ZG				
	TOTAL I	0F	31 371		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	31 371			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance						YT	115 829	140 595		
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	85 662	XQ	102 963	105 430		
	Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	10 784	10 559		
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	37 455	38 110		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	267 033	294 695		
	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	4 057	7 784		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	1 154	2 194		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	5 211	9 978		
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée						YY	209 668	254 933		
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	177 617	189 881		
DIVERS	Montant brut des salaires *						0B	138 139			
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						0S				
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	1.00 %	1.00 %		
	Numéro du centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 MARS 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 90 760.41 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes, une somme de 70 000.00 €
Et le solde, au compte « Autres réserves » pour.....20 760.41 €

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 non éligibles à la réfaction des 40% s'élève à 70 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Associée unique prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectué depuis la constitution de société.

Certifié conforme
La Présidente
Madame Florence BEGUIN

